Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 25

Artikel: Le bouquet fané : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186459

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bernâ que crâi avâi assassinâ canquon, s'époâirè, tsampè son fusi et sè sauvè à l'hotô blianc coumeint on linsu et tot eincousenâ.

— Eh! te possiblio cein que y'é portant fé, se dit à sa fenna, y'é tiâ on homo; que vé-yo déveni! et parlâvè d'allâ sè reindrè âo dzudzo quand lè dou vôlets sont arrevâ po soupâ. Bernâ lâo contè onco l'afférè et lè crouïo guieux lâi font que faillâi d'aboo alla vairè dézo lo pérâi po savâi quoui l'irè.

— Preni lo falot et allâ, se lâo repond, por mè n'ein n'é pas lo coradzo.

Ye vont, kâ l'aviont couâite dè sailli que dévant po poâi recaffâ à lâo z'ése, et revignont on momenet pe tard.

Et pi, se lâo fâ Bernâ?

Eh bin, noutron maitrè, jamé coup dè fusi n'a étâ asse bon, kâ l'est bo et bin lo diablio que l'a reçu, et dè colére s'est met à grulâ lo pérâi que y'a âo mein 5 âo 6 tâilès dè peros dézo, et l'a djurâ que dè sa vià ne volliâvè remettrè lè pi pê chaotrè.

— Eh bin se l'est dinsè, tant mi se repond Bernâ. Ora, su la poâire ne vollieint bâire ou pot et déman n'âodreint ramassâ clliâo peres, que stuiadzo on lè z'a.

Bernâ est z'u trairè on pot âo bossaton et tot cein a fini pè 'na forta rioula, kâ lè dou tsancro dè vôlets ne démandâvont pas mî.

3] LE BOUQUET FANÉ

La glace était rompue; ils continuèrent de causer avec le laisser aller de deux êtres qui éprouvent l'un pour l'autre une mutuelle sympathie. M. Grosley trouvait une véritable jouissance à provoquer les épanchements de cette jeune fille qui se livrait à lui avec une spontanéité ingénue; il était sous le charme de son aimable babillage.

Dans le cours de l'entretien, il laissa échapper sur le compte de la vieille fille quelques mots qui semblaient l'écho des sentiments de Mme de la Ratais. Elle l'arrêta vivement.

— Ne dites pas de mal de ma tante Louison, sans quoi nous nous brouillerons.

— De votre tante?

— Oui, à la mode de Bretagne. Vous ne supposez pas, en la voyant sous ces vêtements disgracieux qui la vieillissent et l'enlaidissent, qu'elle ait pu être autrefois une beauté ravissante, c'est pourtant ainsi. Il fut un temps où l'on vantait sa grâce, son esprit et sa beauté; les adorateurs se pressaient autour d'elle; elle repoussa tous les partis. Pourquoi? c'est là un mystère que je n'ai jamais pu éclaircir. Toujours est-il qu'elle opposa à l'idée du mariage un refus inébranlable; les années s'ajoutèrent aux années, sa beauté se fana, et elle entra sans regret, du moins en apparence, dans la catégorie de celles que patronne sainte Catherine; mais le temps avait beau laisser sur elle son empreinte, son cœur ne se refroidissait pas, elle conservait toujours le même besoin d'aimer et de se dévouer.

« La mort faucha les uns après les autres tous ses proches parents: j'étais enfant, elle s'attacha à moi de toute la tendresse qui débordait en elle; elle réclama de ma mère la faveur de veiller sur mon éducation, de me consacrer toute sa sollicitude; elle mit dans notre maison tout ce qu'elle possédait, ne se réservant que le bonheur de contribuer à celui d'autrui, d'égayer ma jeunesse.

« Pauvre tante Louison! Jamais on ne surprend chez elle une pensée égoïste et personnelle; jamais elle ne réclame, jamais elle ne se plaint, et cependant ma mère est souvent injuste à son égard, elle la fait souffrir de sa vivacité; n'importe, sa sérénité est inaltérable.

Si la tristesse est dans son cœur, son visage n'en dit rien; elle me convie au partage de tout ce qu'il y a de bon en elle, elle ne se réserve que ses chagrins; c'est l'ange de l'abnégation. Ah! monsieur Grosley, si jamais vous entendez dire que la sécheresse du cœur est l'apanage obligé des vieilles filles, rappelez-vous la tante Louison. »

— Bravo! mon enfant, j'aime à vous voir prendre ainsi la défense de vos amis. Je n'ai pu qu'entrevoir celle dont vous venez de me parler, et toutefois l'impression qu'elle a produite sur moi est en harmonie avec l'éloge que vous en faites; il y a dans son regard doux et triste une éloquence qui m'a ému; il réflète, non la résignation des cœurs auxquels manque le don fatal de la sensibilité, mais de ceux qui trouvent dans leur courage la force d'étouffer le cri de la souffrance; qui sait si en fouillant le passé on y trouverait pas quelque dramatique et douloureuse histoire?

Il semblait faire un retour sur lui-même, subir l'obsession de pensées intimes qu'il n'exprimait pas. Il n'avait plus l'attitude froide et un peu hautaine avec laquelle il s'était présenté au Mesnil-Briand. L'expression de ses yeux n'était plus la même, sa voix avait pris une intonation douce et mélancolique, sa physionomie reflétait la cordialité et l'abandon.

Mme de la Ratais remarqua ce changement quand il rentra avec la jeune fille, elle y vit une nouvelle raison de compter sur le succès de sa combinaison matrimoniale.

(A suivre.)

Malgré des avis réitérés, informant nos lecteurs que la **2me édition du Voyage de FAVEY et GROGNUZ,** *était complètement épuisée depuis longtemps, nous n'avons cessé de recevoir des demandes, soit de la part de divers libraires de la Suisse romande, soit d'autres personnes. Désirant leur être agréable, nous avons l'intention de faire une* **3me édition**, *dès que nous serons assuré d'une vente suffisante pour en couvrir les frais. Mais nous n'enverrons pas de formules de souscription. Nous prions donc les nombreuses personnes que nous n'avons pu servir, de bien vouloir renouveler leurs demandes, soit par lettre, soit par carte-correspondance. Nous en prendrons bonne note en attendant le résultat.*

Si notre but est atteint, nous ajouterons à cette nouvelle édition plusieurs chapitres accompagnés de gravures (15 à 20 pages) qui n'ont pu trouver place dans les éditions précédentes.

Prix, pour les souscripteurs fr 1. 20. — En librairie fr. 1. 50.

Théâtre. Lundi 20 juin à 8 h. h. — Représentation de **Femme à papa** vaudeville-opérette en 3 actes, et **Le Bouquet**, comédie en 1 acte, donnée par M. Didier, Mlle Chalont des variétés, et autres artistes de Paris. Les billets de **La Roussotte** sont valables pour cette représentation.

Le bureau du *Conteur* se charge d'expédier contre remboursement, la Carte du canton de Vaud qui vient de paraître chez M. Rouge, libraire. Prix, sur toile, fr. 1,20; sur papier 90 centimes.

L. Monnet.

Imprimerie Howard Guilloud & Cie